



Livret jeune cloturer et la banque rend pas l'argent

Par **lolovv**, le **27/02/2018** à **15:20**

Bonjour,
j'ai ouvert un livret jeune j'y ai mis un chèque de 300 euros la banque à cloturer mon livret pour défaut d'approvisionnement.j'ai contacter la directrice d'agence qui m'a dit que pour récupérer mes 300 euros je devais ouvrir un livret A mettre 10 euros dessus et que par la suite mes 300 euros seront mis.Je lui ai dit que n'étais pas d'accord d'ouvrir un livret A et elle m'a dit ironiquement qu'elle n'avait pas d'autresolution en magasin.Je lui ai envoyer une lettre recommandée avec un rib de ma banque principale mais silence depuis.Je penser à porter plainte pour détournement d'argent étant donne que mes 300 euros sont bien débité mais n'ont jamais étaient mis sur le livret jeune. merci de vos suggestions

Par **Visiteur**, le **27/02/2018** à **15:24**

Bonjour,
Joignez bien le reçu du chèque de versement et écrivez de préférence au directeur régional qui chapeaute votre agence en exigeant une réponse de sa part, faute de quoi, vous ferez parvenir le dossier à une association de consommateurs.
En général cela fait bouger les lignes.

Par **lolovv**, le **27/02/2018** à **15:47**

Merci pour votre réponse rapide le souci c'est que le conseiller a pris mon chèque pendant le RDV dans son bureau m'a remis le double du récépissé mais ne l'a pas horodaté. Mais j'ai appelé ma conseillère de ma banque principale et elle m'a dit que le chèque était débité et que si j'avais besoin elle pourrait faire une demande d'information complémentaire. Je ne l'ai pas fait pour l'instant car je pense qu'il y aurait une réaction à ma lettre recommandée.

Par **Visiteur**, le **27/02/2018** à **15:52**

Oui, demandé une photocopie du chèque, qui vous permettra d'exiger de savoir sur quel compte il a été crédité.

Mais comme dit plus haut, frappez à la porte de l'étage au-dessus, voire auprès du médiateur...